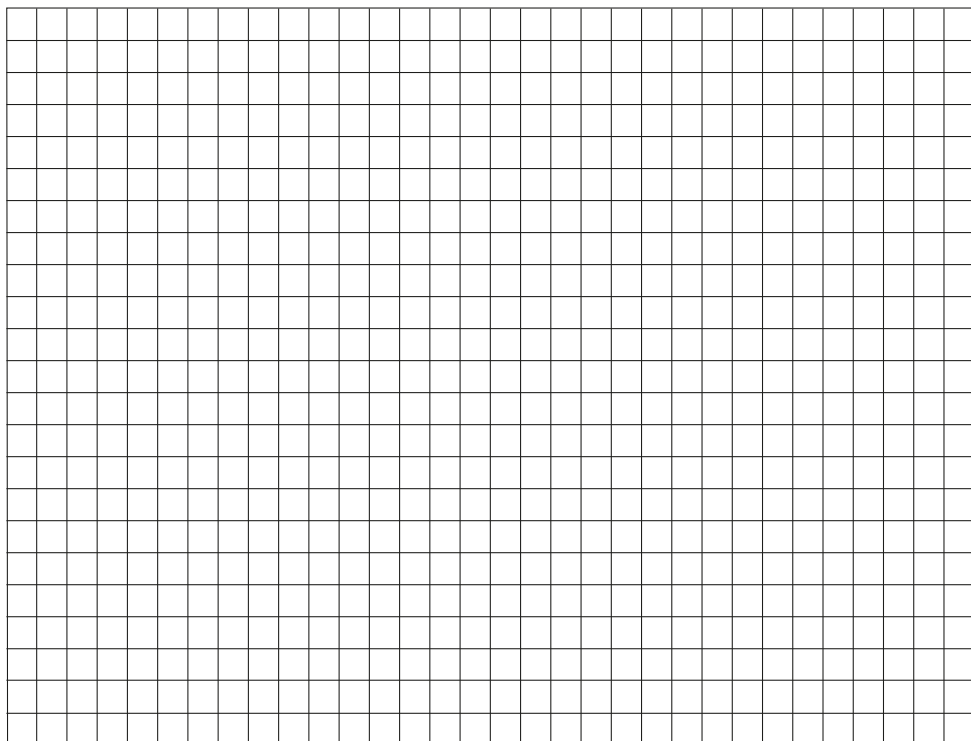


guide pratique
partir en mobilité 2021-2022



Ce guide s'adresse aux étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville qui souhaitent partir en mobilité pour effectuer une partie de leur cursus à l'étranger.

Les partenariats conclus entre l'Énsa-PB et les écoles étrangères peuvent vous permettre d'effectuer un ou deux semestres d'études à l'étranger. Réparties sur plusieurs continents, les destinations qui vous sont offertes sont variées.

Pour vous aider à réaliser votre projet, l'École se fait le relais de différents programmes d'échanges qui apportent des aides financières aux étudiants qui souhaitent partir à l'étranger.

Ce guide vous donne les informations essentielles nécessaires pour préparer votre période de mobilité à l'étranger. La liste des partenariats de l'Énsa-PB y figurent. Il fournit également des pistes pour vous aider à choisir une destination d'études, vous décrit les financements que vous pouvez obtenir et leurs modalités de versement et vous indique comment préparer votre dossier de candidature.

Pour partir dans le cadre des programmes d'échanges de l'École, vous devez obligatoirement participer à la procédure de sélection organisée chaque année.

programme et destinations

- 16 les conventions
- 22 les équivalences (ECTS)
- 34 liste de universités partenaires dans le cadre d'Erasmus +
- 37 liste de universités partenaires hors d'Erasmus +

partir en mobilité

- 11 calendrier
- 12 choix de l'année d'études
- 13 choix du pays
- 20 constitution du dossier de candidature
- 28 inscription à l'Énsa-PB

préparer son départ

- 15 contrat de mobilité
- 29 cours de langues
- 6 aides financières
- 25 formalités administratives
- 28 inscription dans l'école partenaire
- 42 santé

arriver à l'étranger

- 8 attestation d'arrivée

de retour en France

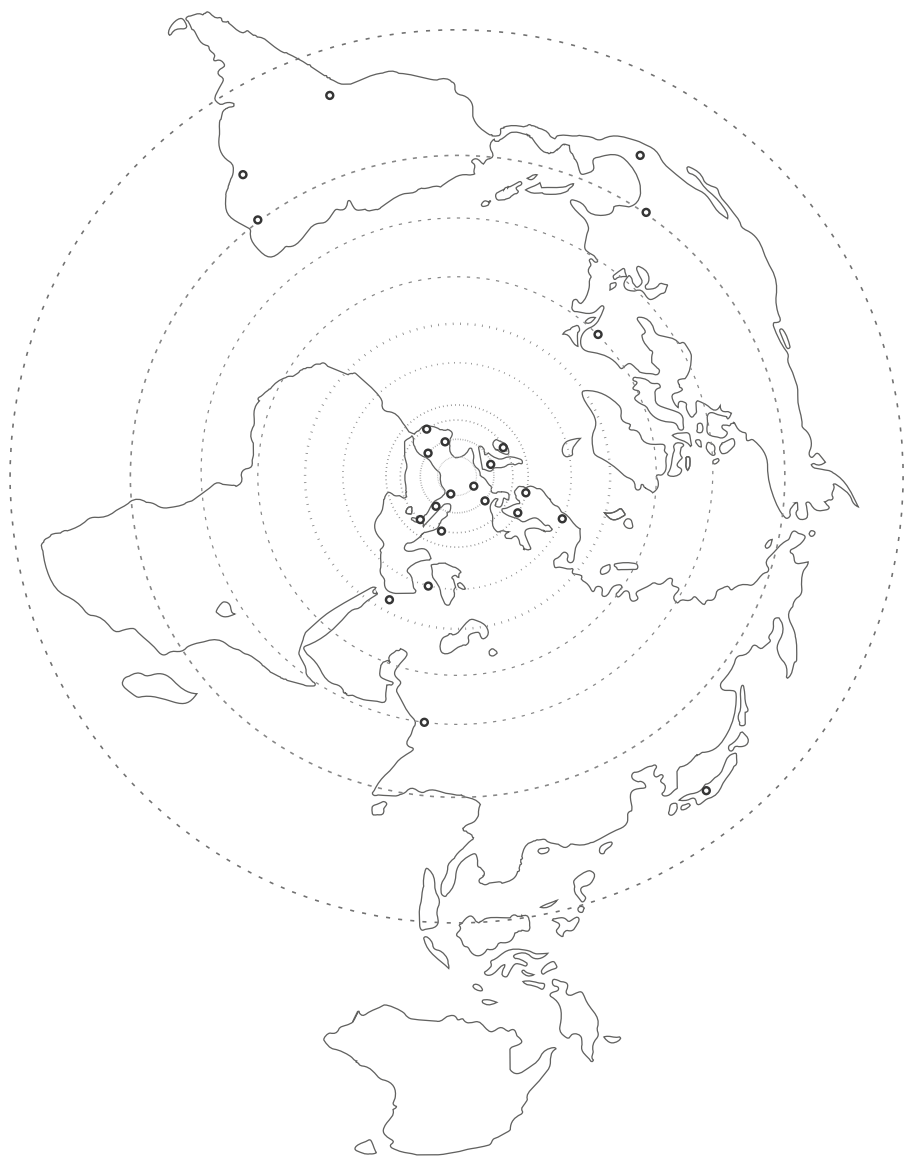
- 32 obligations

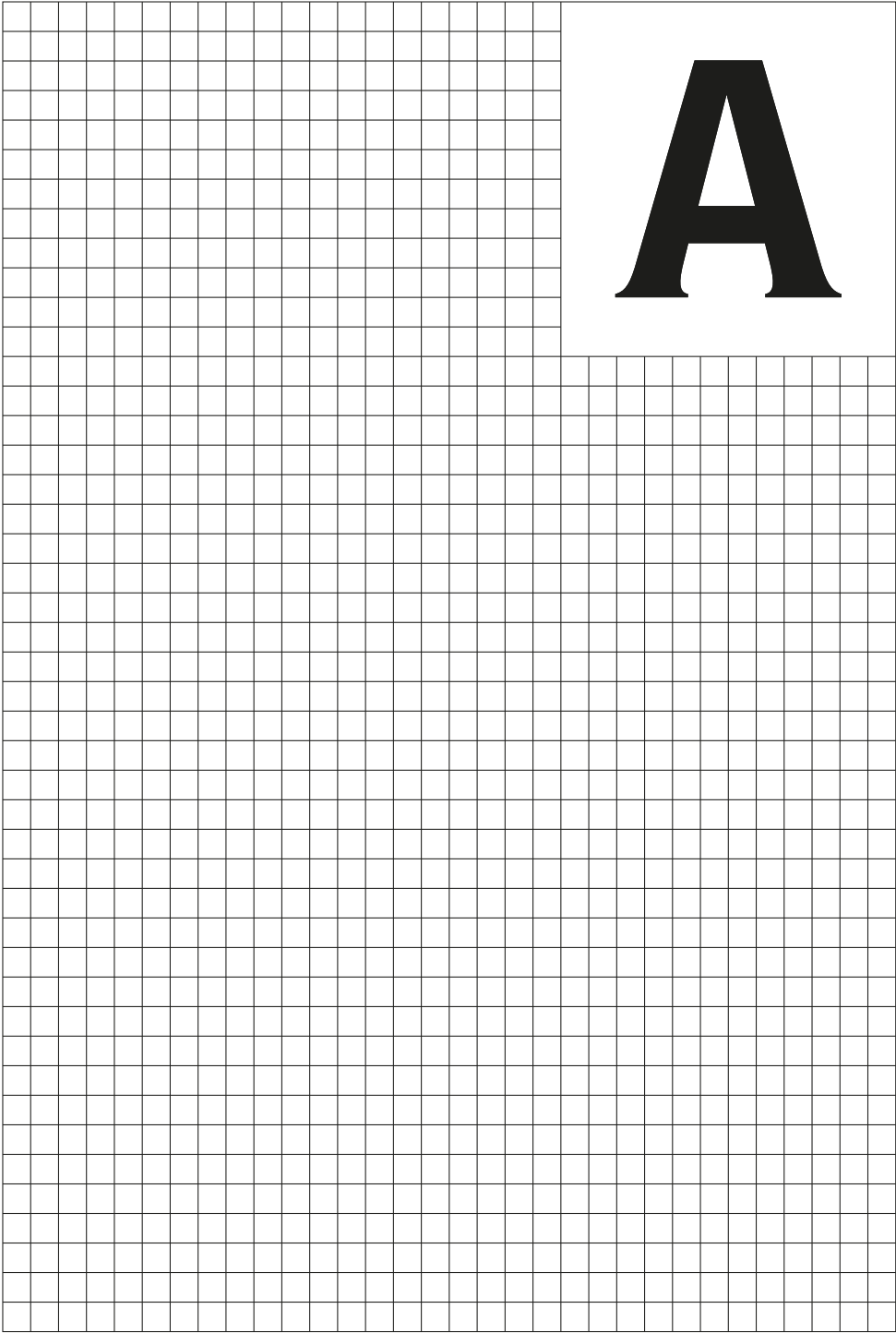
partir en mobilité dans d'autres conditions

- 12 candidats libres
- 43 stage Erasmus +

contacts

- 19 direction des relations internationales





A

Vous pouvez conserver le bénéfice de la bourse de stage et des bourses sociales, pendant votre mobilité. Il existe 3 aides financières.

Bourse de l'Union européenne

Bénéficiaires: tous les étudiants qui partent dans le cadre du programme Erasmus +.

Montant: à titre indicatif, la bourse mensuelle sera d'un montant compris

- entre 270 et 370 euros pour une destination du groupe 1: Finlande, Irlande, Norvège, Royaume-Uni et Suède ;
- entre 220 et 320 euros pour une destination du groupe 2: Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Pays-Bas et Portugal ;
- entre 170 et 270 € pour une destination du groupe 3: Bulgarie, Pologne, Roumanie, République Tchèque et la Turquie.

La bourse est versée en deux fois:

- si vous partez au 1^{er} semestre: le premier versement de 80 % du montant total de la bourse Erasmus + a lieu au cours du mois d'octobre ou novembre,
- si vous partez au 2^e semestre: le premier versement n'intervient qu'au début du second semestre.

Dans tous les cas, le solde de la bourse vous sera versé à l'issue de votre période de mobilité, sous réserve de rendre votre dossier de retour de mobilité, après avoir complété et soumis le rapport du participant en ligne et avoir effectué votre second test final de langue (OLS). Modalités: l'aide est sollicitée par l'école auprès de Erasmus +. L'école vous la reverse.

Bourse du ministère de la Culture

Bénéficiaires: les étudiants boursiers Crous. Pour y prétendre, il faut faire parvenir à la direction des relations internationales votre notification du Crous de l'année de mobilité.

Montant: l'aide à la mobilité est de 400 euros par mois dans la limite de 6 mois.

Les versements se font en principe en novembre et en mars.
Modalités: la demande est présentée par l'école au ministère de la Culture. Le versement de la bourse est effectué par l'école.

Aide du conseil régional d'Île-de-France

Le Conseil régional d'Île-de-France accorde chaque année un nombre limité de bourses.

Bénéficiaires: cette bourse est réservée aux élèves non boursiers

— qui partent en dehors de l'Europe pour une mobilité universitaire,

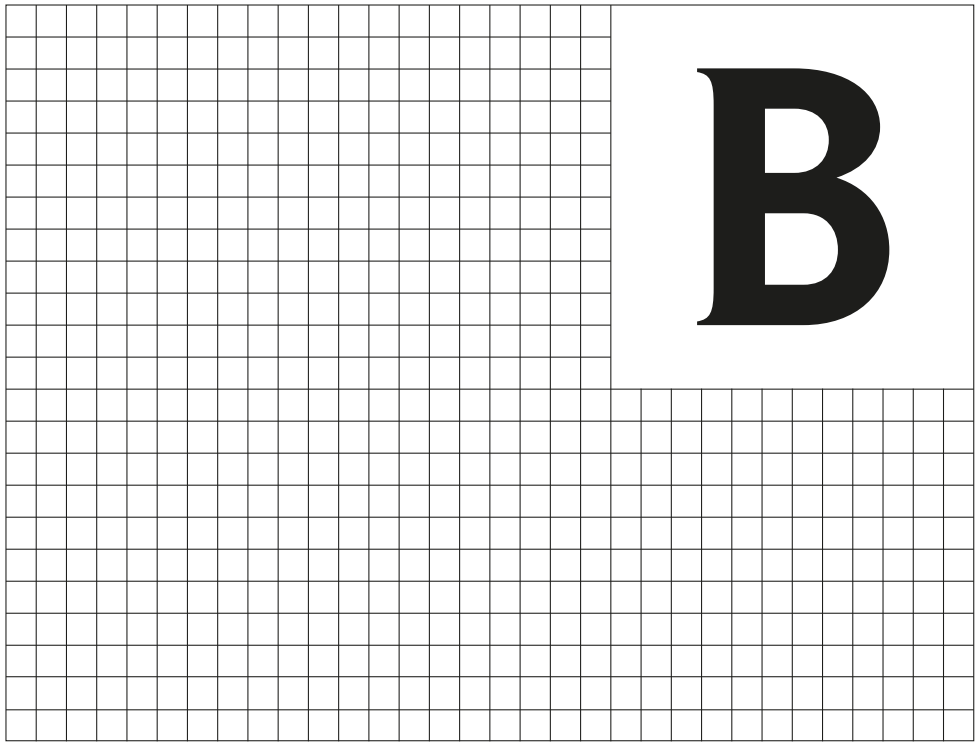
— dont les parents déclarent leurs revenus en France et dont le quotient familial (revenu fiscal de référence / nombre de parts) est inférieur à 19 190 euros.

Montant: 250 euros par mois. La bourse est versée en une seule fois.

Modalités: fournir l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.

Si vous êtes fiscalement rattaché à une autre région que l'Île-de-France, vous pouvez solliciter une bourse auprès d'un autre Conseil régional. L'aide peut être, ou non, cumulable avec celle de l'Île-de-France: consulter le site Internet du Conseil régional compétent.

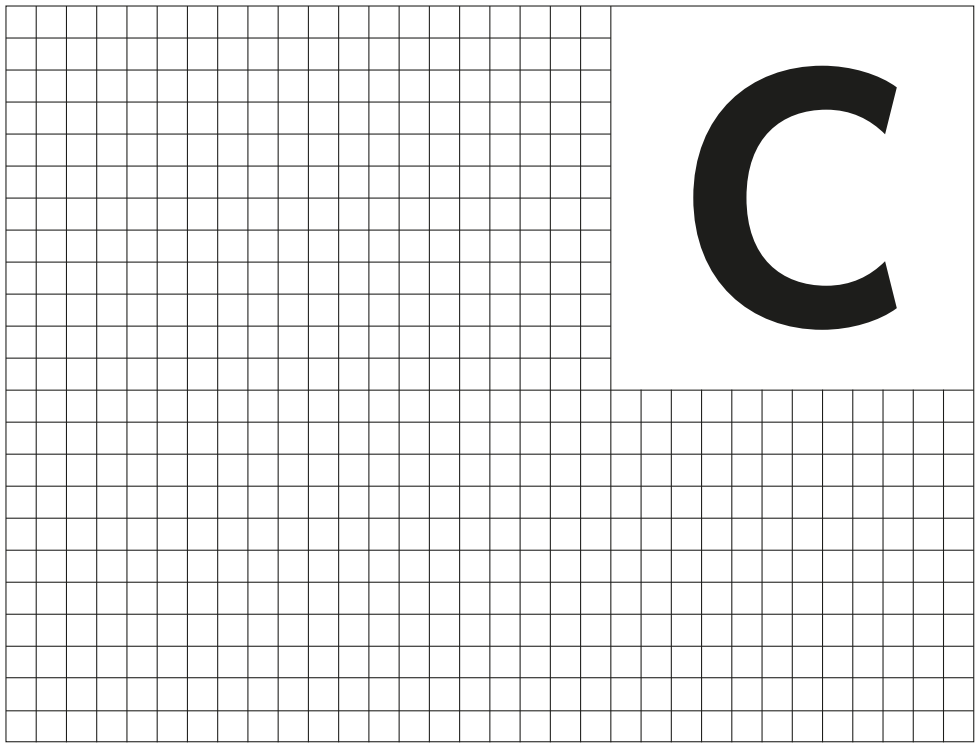
Dès votre arrivée, vous devez nous renvoyer une attestation d'arrivée sur place ainsi que votre contrat d'études modifié. L'école ne vous versera pas les bourses auxquelles vous avez droit si vous n'accomplissez pas ces formalités.



brexit

Pour l'instant, les mobilités au Royaume-Uni sont éligibles au programme Erasmus +.





calendrier

-
- 2/11 au 21/11/20 : exposition Partir en mobilité
 - 6/11/20 : présentation des modalités et des différentes destinations, lors de la soirée Mobilité
 - 4/12/20 : dépôt du dossier à la direction des relations internationales (DRI)
 - 5/02/21 : dépôt du complément : portfolio et dernières notes du semestre
 - 17/02/21 : examen par la Commission International
 - 26/02/21 : publication des résultats
 - Inscription à l'école ou université d'accueil
 - Acceptation par l'université demandée
 - Obligations pendant et après la mobilité

Certains d'entre vous font parfois le choix de ne pas bénéficier des programmes d'échanges de l'Énsa-PB et font acte de candidature de leur propre chef dans une université étrangère.

Dans ce cas :

- vous serez considéré comme un étudiant en transfert. Ainsi, pendant votre année passée à l'étranger, vous ne ferez plus partie de l'Énsa-PB, vous n'avez pas à vous y inscrire (ni pédagogiquement, ni administrativement).
- Vous êtes responsable de votre candidature et la direction des relations internationales n'intervient pas dans le processus de sélection.
- Vous ne pourrez pas bénéficier de l'assistance ni d'aucune aide financière à la mobilité de la part de l'école.

Si vous souhaitez, à l'issue de votre mobilité, réintégrer l'Énsa-PB, vous devrez en faire la demande auprès de la commission de validation des acquis.

choix de l'année de départ

Vous pouvez partir en mobilité à l'étranger dès la deuxième année de licence ou en master (sauf le semestre de PFE). Vous serez accueilli dans l'année équivalente de celle où vous êtes inscrit à l'Énsa-PB.

Quelle que soit l'année choisie, vous devrez vous inscrire dans l'école étrangère à un nombre suffisant de cours pour être en mesure de rapporter 30 crédits ECTS, ou leur équivalent, par semestre.

La soutenance d'un mémoire étant obligatoire en master, si vous souhaitez effectuer votre quatrième année à l'étranger, vous devrez, avant de partir, vous inscrire dans un séminaire et choisir un tuteur de mémoire. Il vous appartient de trouver les éléments nécessaires à l'élaboration de votre mémoire durant votre mobilité. Un suivi à distance est possible, mais demande beaucoup d'efforts.

Si vous souhaitez effectuer votre cinquième année à l'étranger, vous ne pourrez partir qu'un semestre, car votre PFE doit impérativement être soutenu à l'Énsa-PB.

Vous devez choisir trois destinations, dont une destination européenne, à classer par ordre de préférence. Le nombre de places dans les universités étant limité, vous devrez assumer vos choix et donc ne classer que des écoles ou universités d'accueil qui potentiellement vous conviennent.

Pour vous aider dans votre choix, vous pouvez :

- consulter des dossiers documentaires sur chaque école à la direction des relations internationales :
 - les programmes pédagogiques des établissements partenaires,
 - les rapports de mobilité des étudiants des promotions précédentes,
 - des classeurs comportant des fiches « vie quotidienne » et « enseignements » par destination, établies par les étudiants revenus de mobilité.

- Consulter le site internet des écoles partenaires.

C'est bien souvent là où les informations sont le plus à jour.

- Bénéficier des conseils de la direction des relations internationales au sujet de la préparation de votre dossier et de votre séjour sur place (bourses de mobilité, choix des destinations...).

- Tirer parti de l'expérience des étudiants de retour de mobilité ou accueillis à l'école :

- lors de la soirée organisée chaque année en novembre, au cours de laquelle les étudiants de retour de mobilité présentent leurs travaux réalisés à l'étranger. Venez-y nombreux et questionnez vos camarades sur leurs expériences.
- En contactant les étudiants de l'Énsa-PB revenus ou effectuant une période de mobilité, ainsi que celles des étudiants originaires d'universités partenaires actuellement à l'école. N'hésitez pas à les contacter et à les rencontrer.

voir liste des contacts p.48

La commission international assure la sélection des candidats à la mobilité et le suivi tout au long de l'année des étudiants en mobilité entrante et sortante. Elle est chargée du suivi des conventions, de la prospection pour les nouveaux partenariats, elle prépare le travail des instances et rend compte chaque année en séminaire des enseignants. Son rôle est d'explorer des sujets, de préparer des propositions, de rendre des avis.

La commission International est composée par des enseignants, des étudiants et le personnel de la direction des relations internationales de l'école.

● Enseignants

Sabri Bendimerad, Gaëlle Breton, Pascal Chombart de Lauwe, Alain Dervieux, Janine Galiano, Paul Gresham, Anne Grillet-Aubert, Corinne Jaquand, Marie-Ange Jambu, Cristiana Mazzoni, Simon Pallubicki, Aghis Pangalos, Sébastien Ramseyer, Pascale Richter, Cyril Ros.
Rapporteurs: Marie-Ange Jambu et Paul Gresham.

● Étudiants

Léa Carbonneau (L2), Anouk Fontaine (L1),
Louise Lafage (L3).

● ATS

Odile Canale, Bianca Gonzalez

C'est votre programme d'études dans l'université d'accueil sur laquelle s'est porté votre premier choix.

Vous pourrez modifier votre contrat d'études en fonction :

- de votre destination finale,
- et/ou en fonction de vos inscriptions pédagogiques dans l'université d'accueil.

Le contrat d'études se trouve dans les annexes.

Il doit comprendre :

- au moins 30 ECTS pour un semestre de mobilité,
- 60 ECTS pour deux semestres.

Au-delà vous pouvez vous inscrire à autant de cours que vous le souhaitez mais sachez qu'à votre retour les crédits ne seront validés par l'Énsa-PB que dans la limite de 60 ECTS annuels soit 30 crédits semestriels.

contrat de mobilité

C

Si vous partez dans le cadre du programme Erasmus +, la direction des relations internationales vous fera signer avant votre départ un contrat de mobilité formalisant vos obligations et vos droits vis-vis de votre école d'origine. Dès votre arrivée, vous devez nous renvoyer une attestation d'arrivée sur place ainsi que votre contrat d'études modifié. L'école ne vous versera pas les bourses auxquelles vous avez droit si vous n'accomplissez pas ces formalités. Le contrat doit revêtir deux signatures originales, la vôtre et celle de la directrice des relations internationales.

contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Elle doit être payée avant l'inscription administrative à l'Énsa de Paris-Belleville sur le site : cvec.etudiant.gouv.fr même pendant l'année de mobilité.

conventions

Les échanges se font dans le cadre de conventions avec des universités à l'étranger.

● Le programme européen Erasmus + pour les pays membres de l'union européenne et de l'espace économique européen, en Macédoine du nord et en Turquie.

voir partenariats Erasmus + p.34

Votre école est titulaire d'une charte européenne Erasmus + accordée par la commission européenne, renouvelée pour la période 2014-2020. Elle sera prolongée jusqu'en 2022. Ce document est complété par des accords (aujourd'hui 47) que l'école a conclus avec des universités partenaires du programme.

Cette charte engage l'école dans une démarche de qualité. Elle permet :

- l'obtention d'aides financières à la mobilité étudiante dans les pays concernés,
- d'être exempté des frais de scolarité dans les écoles partenaires,

— la pleine reconnaissance des crédits acquis dans les écoles partenaires.

- Des conventions entre établissements d'enseignement supérieur, dans les autres pays du monde. Elles vous permettent :
 - d'être exempté des frais de scolarité dans les écoles partenaires,
 - la pleine reconnaissance des crédits acquis dans l'école partenaire.

voir partenariats hors Erasmus p.37

covid-19

C

Vous devez vous renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat des conditions d'entrée dans le pays.

L'Énsa-PB peut être amenée à annuler les mobilités si la situation sanitaire se dégrade.

Information

Les règles applicables sont susceptibles d'évoluer. Aussi il est indispensable de lire régulièrement l'information diffusée par message, intranet, écrans d'information, etc.

Informations officielles

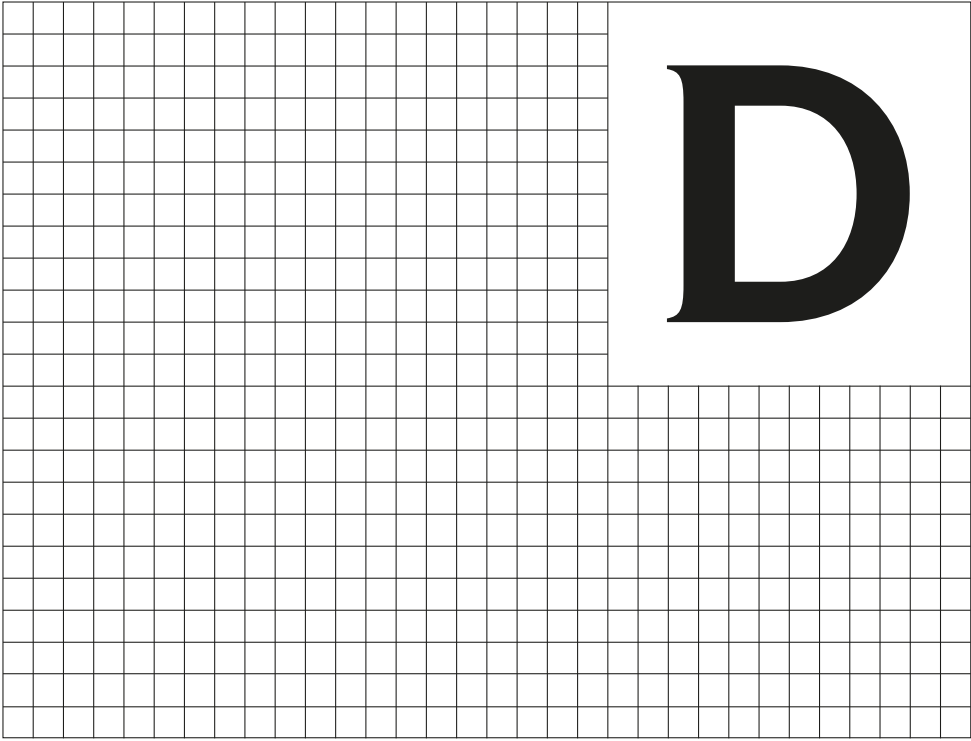
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

Quatre éléments sont pris en compte par la commission internationale pour examiner votre candidature qui ne sera retenue que si votre dossier est complet :

- la qualité de votre portfolio,
- vos motivations,
- vos notes obtenues dans les années antérieures,
- vos compétences linguistiques.



D

direction des relations internationales

Au cours de votre mobilité, votre contact à l'école est la direction des relations internationales. Pendant votre séjour, nous resterons en contact avec vous.

Pour que nos conseils puissent être les plus personnalisés possibles, veuillez à répondre rapidement à nos demandes. Pensez à nous communiquer toute modification de votre adresse électronique et de votre RIB.

Odile Canale
*directrice des relations
internationales*
+33 (0)1 53 38 50 26
odile.canale@
paris-belleville.archi.fr

Bianca Gonzalez
*responsable des étudiants
entrants*
+33 (0)1 53 38 50 28
bianca.gonzalez@
paris-belleville.archi.fr

NN
*responsable des étudiants
sortants*
+33 (0)1 53 38 50 27

Les écoles d'accueil demandent en général les documents (sauf la fiche de candidature) en version anglaise.

Il comprend plusieurs documents à fournir à la direction des relations internationales selon le calendrier suivant:

● avant le 4 décembre 2020 :

— fiche de candidature qui vous sera envoyée après la réunion du 6 novembre 2020 par la direction des relations internationales,

— copie de votre carte nationale d'identité et de votre passeport,

— copie de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 du foyer fiscal dont vous dépendez (la plupart du temps celui de vos parents à moins que vous fassiez une déclaration en votre nom propre),

— copie de la notification de vos bourses sociales adressée par le Crous,

— relevé d'identité bancaire à votre nom et adresse lisible,

— lettre de motivation,

— curriculum-vitae : sur papier libre, il doit retracer votre parcours, votre niveau de connaissance linguistique et vos connaissances des outils informatiques,

— projet de contrat d'études.

● Avant le vendredi 5 février 2021 à midi :

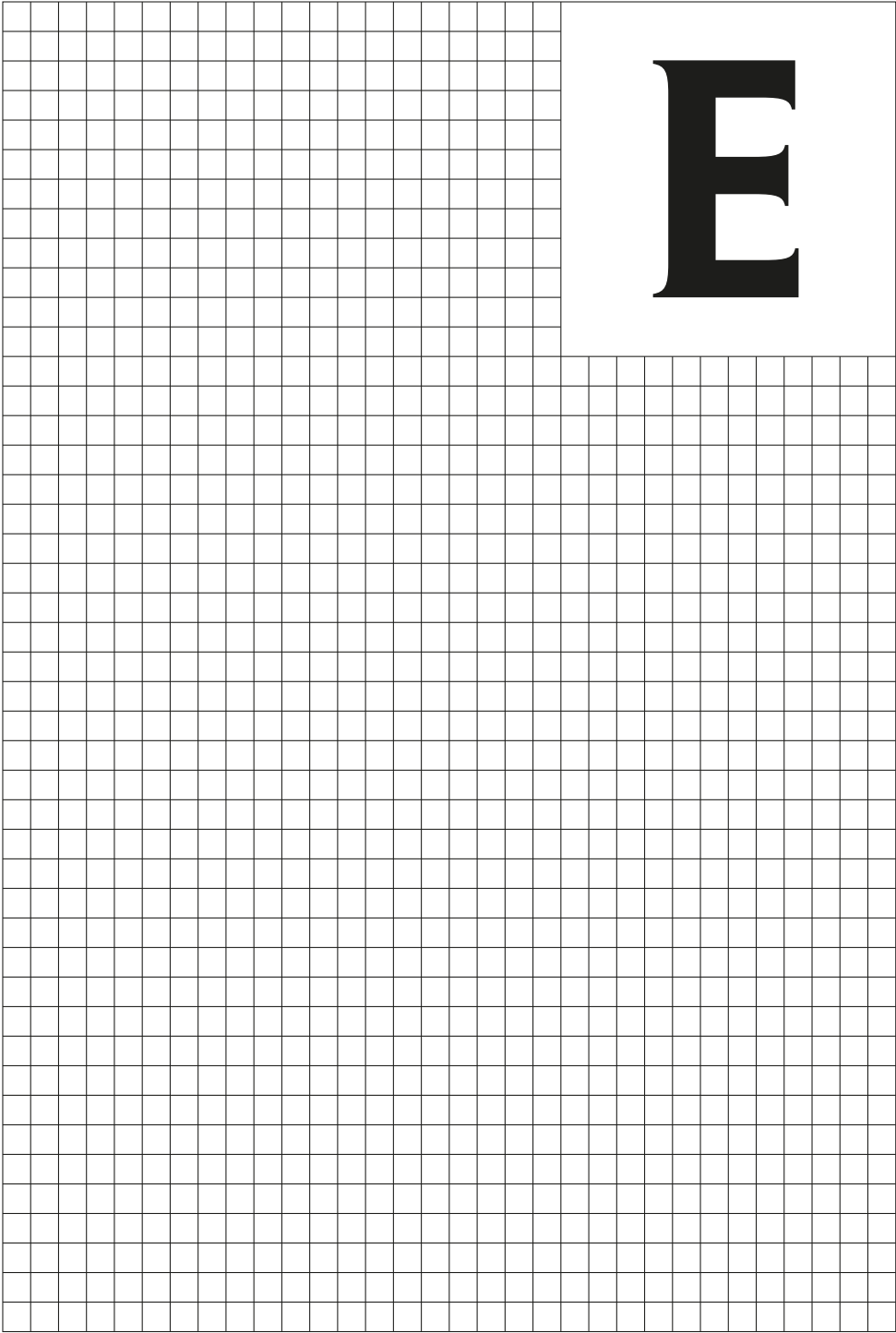
— portfolio,

— dernières notes du semestre.

voir lettre de motivation p.30

voir contrat d'études p.15

voir portfolio p.39



E

Le principe est de rapporter 30 ECTS par semestre, 60 ECTS pour une année.

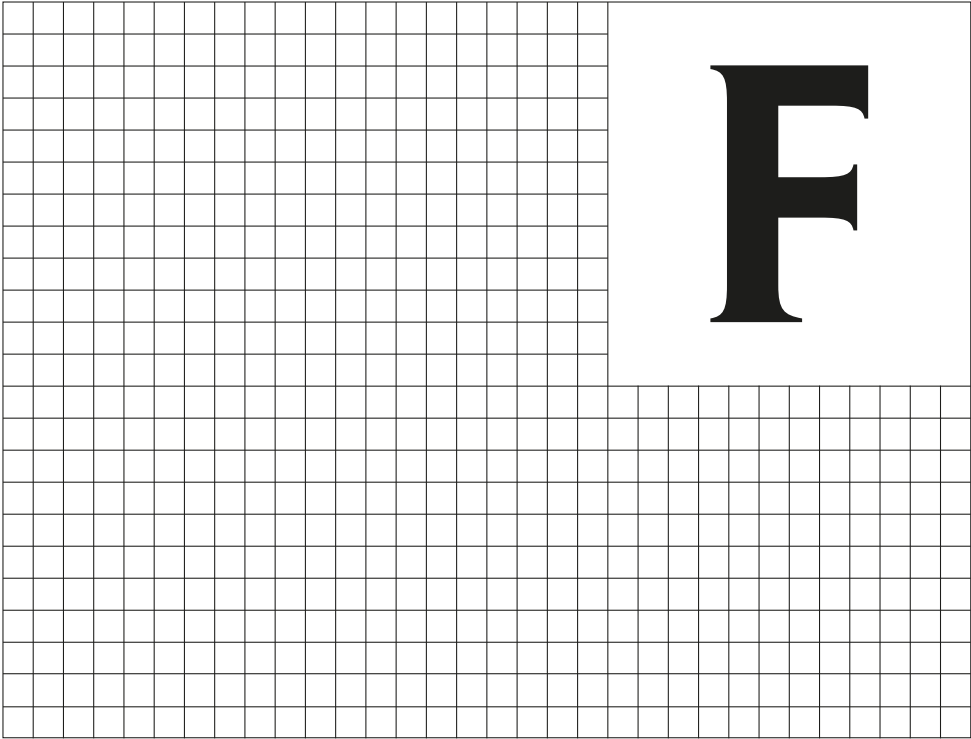
- Pour certaines universités un système d'équivalence a été mis au point par l'Énsa-PB.
- Pour les deux universités francophones de Montréal, vous devrez obtenir 12 crédits locaux par semestre.
- Pour le Japon 18 crédits locaux par an.
- Pour les autres universités n'ayant pas prévu d'équivalence avec le système ECTS, on se réfère au nombre d'heures de cours encadrés, suivis et validés par l'université partenaire.

Année	ECTS	Nombre d'heures encadrées
2 ^e année	60 ECTS	740 heures par an
3 ^e année	60 ECTS rapport d'études	620 heures par an + stage et rapport d'études
4 ^e année	60 ECTS + préparation du mémoire à distance	700 heures par an + préparation du mémoire à distance
5 ^e année 1 ^{er} semestre	30 ECTS + soutenance de mémoire sans comptabilisation d'ECTS	250 heures par semestre + soutenance de mémoire sans comptabilisation

Pour pouvoir partir en mobilité, vous devez avoir obtenu les 60 ECTS validant l'année universitaire précédente, ce qui implique d'avoir validé tous les studios.

Votre candidature sera examinée par les membres de la commission internationale de l'Énsa-PB. Les décisions prises après avis de cette commission sont souveraines et irrévocables. La sélection de l'Énsa-PB pour une destination ne préjuge pas de l'acceptation du dossier par l'école choisie, qui peut appliquer son propre système de sélection.





F

formalités administratives

Avant de partir, vous devez effectuer un certain nombre de formalités indispensables.

Papiers d'identité

Vérifiez à l'avance que vos papiers d'identité sont en cours de validité.

- Pour l'Union européenne, en principe, une carte nationale d'identité est suffisante.
- Pour les autres destinations, un passeport est généralement nécessaire.

Visas

Pour la plupart des pays extérieurs à l'Union européenne, un visa est nécessaire.

Selon votre destination, vous devez vous renseigner auprès de l'ambassade compétente ou sur son site internet. Là aussi, méfiez-vous, les formalités peuvent être plus ou moins longues, et même parfois pénibles. Ne vous y prenez pas au dernier moment !

voir également santé p.42

Sécurité sociale

Le régime étudiant de sécurité sociale a disparu au 31 août 2019.

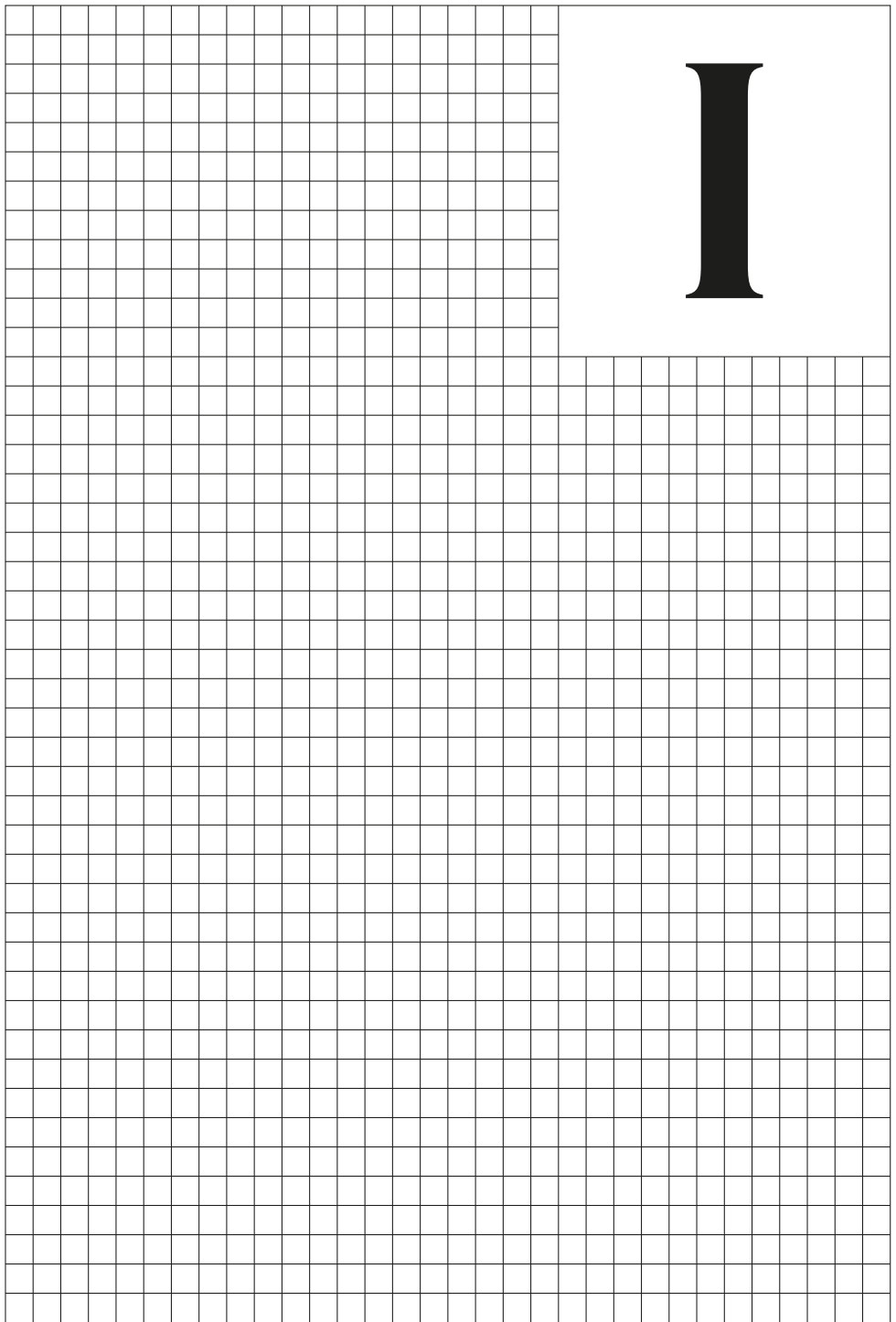
À cette date, tous les étudiants précédemment rattachés à une mutuelle étudiante pour leur sécurité sociale ont été automatiquement rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de leur lieu d'habitation. Les mutuelles étudiantes, poursuivront, aux côtés de l'Assurance Maladie, leurs actions de prévention santé et continueront à proposer des compléments santé spécifiquement adaptées aux étudiants.

Pensez à mettre à jour votre carte vitale et à ouvrir un compte « ameli » sur le site de l'assurance maladie en ligne (ameli.fr).

Quelle que soit la destination, vous devrez bénéficier d'un niveau de couverture adéquat en matière de protection sociale, et de responsabilité civile pendant votre séjour à l'étranger.

Assurance responsabilité civile

Une assurance responsabilité civile est obligatoire dans tous les cas. Vous devez vous renseigner auprès de l'organisme assurant votre habitation principale. Les polices d'assurance comprennent en général une couverture responsabilité civile. Assurez-vous qu'elle vous couvre bien à l'étranger.



Inscription à l'Énsa-PB en période de mobilité

Avant votre inscription, vous devez obligatoirement vous acquitter de la contribution « Vie étudiante et de campus » (CVEC) en ligne.

Quelle que soit la destination, vous devez obligatoirement vous inscrire administrativement à l'Énsa-PB qui reste votre école, vous n'aurez pas à acquitter les droits d'inscription dans l'école partenaire. Les réinscriptions se font en ligne via le portail étudiant de Taïga au cours du mois de juillet et les premiers jours de septembre. Vous êtes donc invité à vous connecter à l'adresse suivante www.archi-étudiant.fr

Inscription dans l'école partenaire

Une fois votre candidature retenue par la commission internationale, la direction des relations internationales (DRI) donne votre nom à l'école étrangère. Celle-ci prendra contact directement avec vous pour vous donner la procédure d'inscription. Vous pouvez également vous renseigner sur Internet.

Les inscriptions s'effectuant en ligne, il est important d'avertir la DRI lorsque vous aurez effectué la vôtre.

Lorsque vous recevez la lettre d'acceptation de l'école étrangère, vous devez en transmettre impérativement une copie à la direction des relations internationales.



langues

La maîtrise de la langue du pays d'accueil est un facteur important de réussite et peut être un critère de choix.

Cours de langues

Les niveaux de langue requis par certaines universités sont présentés dans la liste des partenariats Erasmus+. D'une façon générale, pensez à anticiper votre inscription à des cours de langues.

Les cours de langue que nous vous conseillons de prendre seront validés à concurrence de 4 ECTS maximum par mobilité, quelle que soit sa durée, et devront figurer sur le relevé de notes.

À Paris, vous pouvez suivre des cours de langues auprès :

- des Instituts culturels des pays concernés : <https://www.ficep.info>
- de la Mairie de Paris. Consulter le site internet : <http://www.paris.fr>

Test de langues

Pour les destinations du programme Erasmus + :

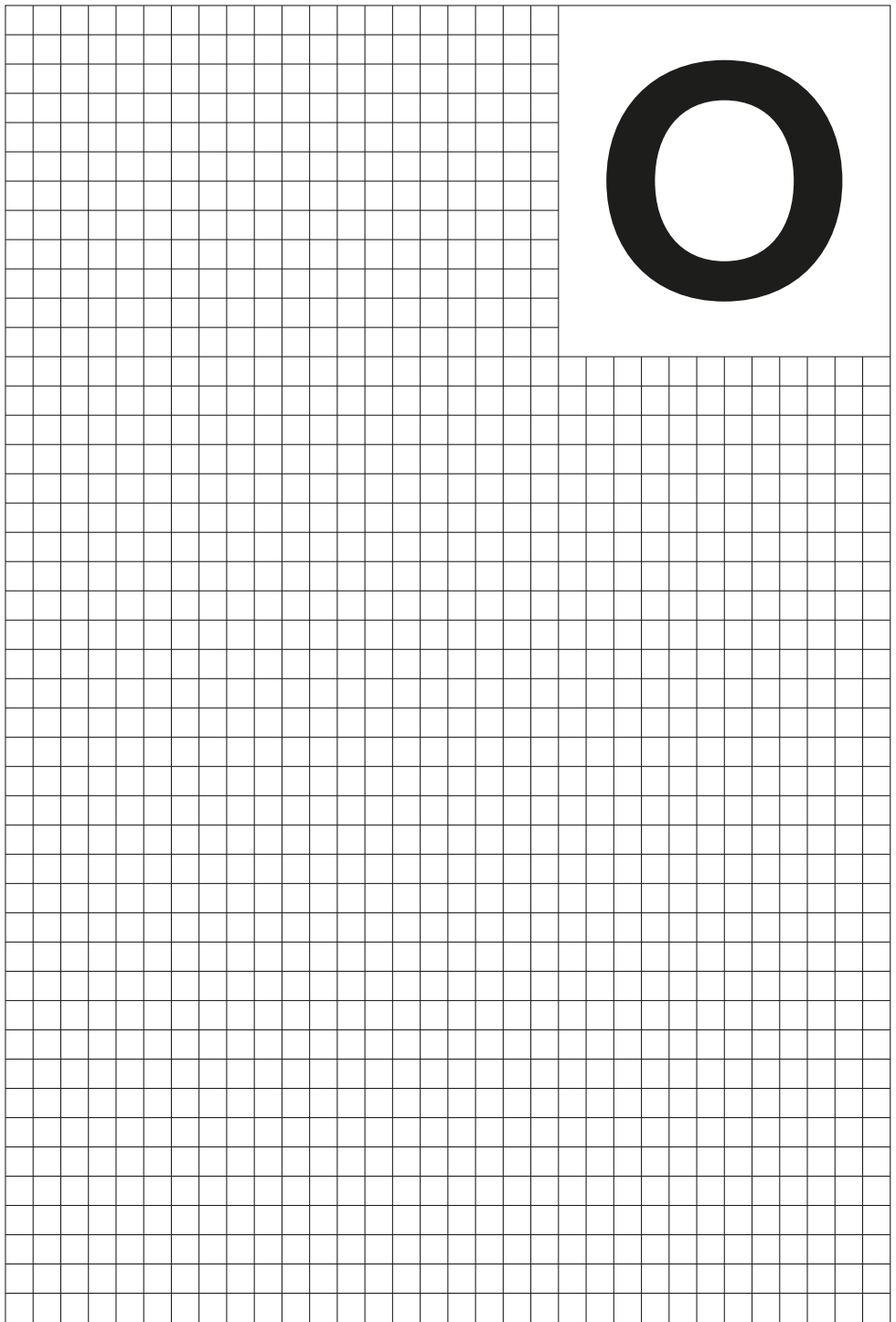
- une fois votre destination connue, et avant le départ en mobilité, vous devez passer un test de langue sur la plateforme Online Linguistic Support (OLS). À l'issue de ce test, en fonction des résultats que vous aurez obtenus, il pourra vous être alloué une licence de cours.
- À l'issue de votre mobilité, vous devrez participer obligatoirement à un test final de langue en ligne sur la plateforme OLS.

L

lettre de motivation

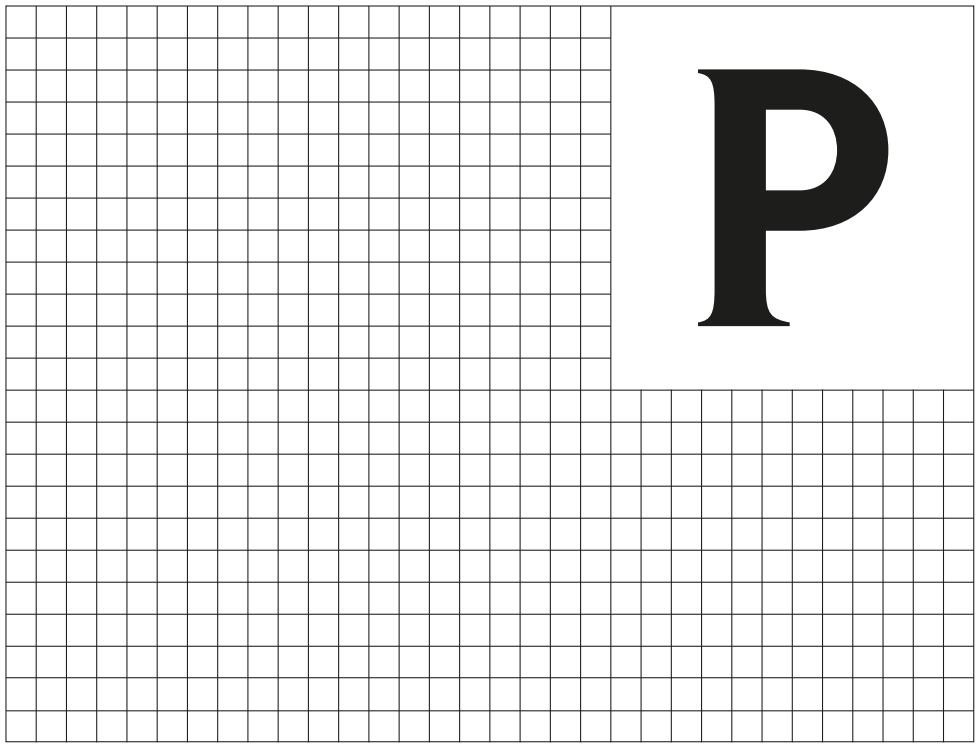
Elle est une pièce essentielle de votre dossier. Elle doit :

- s'adresser aux membres de la commission qui sélectionne votre dossier,
- être rédigée en français (une seule lettre pour les trois choix),
- expliquer les motivations de votre souhait de partir en mobilité. Elles peuvent être d'ordre culturel, pédagogique et éventuellement linguistique.
- Préciser les raisons qui ont motivé le choix de vos 3 destinations. Prendre connaissance du contenu pédagogique des programmes des écoles dans lesquelles vous souhaitez étudier peut vous aider.



Pour les étudiants en mobilité Erasmus, le paiement du dernier versement de l'aide financière Erasmus + ne s'effectuera qu'à certaines conditions :

- compléter et soumettre un rapport du participant en ligne après une période de mobilité, dans un délai de 30 jours calendaires suivant la réception de la notification invitant à le faire.
- Réaliser le second test de langue à l'issue de votre mobilité.
- Pour valider vos crédits vous devrez nous faire parvenir un dossier de retour de mobilité qui vous sera adressé par voie électronique avant la fin de votre mobilité.
- Les documents suivants doivent être envoyés imprimés :
 - la fiche enseignements,
 - la fiche vie quotidienne,
 - le récapitulatif des enseignements validés, signé,
 - le rapport de mobilité relatant votre expérience à l'étranger,
 - une planche en format A1 imprimée.
- Vous devrez enfin être présent lors de l'inauguration de l'exposition organisée tout début de novembre par l'École présentant les travaux des étudiants revenus de mobilité.
- Par ailleurs, il vous est demandé d'être personne référente pour les étudiants étrangers issus de l'école dans laquelle vous avez effectué votre mobilité.



partenariats

-
- Liste des universités partenaires dans le cadre d'Erasmus +
 - Liste des universités partenaires hors Erasmus +

		année conseillée	niveau de langues	nb de places durée en mois	
Allemagne					
Berlin	Université technique de Berlin Technische Universität Berlin		allemand – B1 (-3 ans) certification*	2	10
Dresde	Université technique de Dresde Technische universität Dresden		allemand – B1 (-3 ans) certification*	2	10
Hambourg	Université Hafencity de Hambourg HafenCity Universität Hamburg		allemand – A2 (-3 ans) certification	2	10
Stuttgart	Université de Stuttgart Universität Stuttgart		allemand – B1 anglais – B2	3	10
Autriche					
Graz	Université technique de Graz Technische universität Graz		bon niveau en allemand/ anglais – B2	1	9
Belgique					
Anvers	Université d'Anvers Universiteit Antwerpen	M1	anglais – B2 TOELF 79/80 IELTS 6.5 année complète	2	10
Bruxelles	Université catholique de Louvain (Bruxelles, Liège,Tournai)		français	2	9
Bulgarie					
Sofia	Université d'architecture / Universitet po arhitektura, Stroitelstvo i Geodezia		anglais	2	9
Danemark					
Aarhus	Université d'Aarhus Aarhus School of architecture		anglais – B1	2	9
Espagne					
Alicante	Université d'Alicante Universidad de Alicante		espagnol – B1	2	10
Barcelone	Université polytechnique de Catalogne Universitat Politècnica de Catalunya (UPC)		espagnol – B1 année complète	4	10
Madrid	Université polytechnique de Madrid Universidad Politécnica de Madrid		espagnol – A2	3	10
Madrid	Université d'Alcala / Universidad de Alcala		espagnol – A2	2	9
San Sebastian	Université du pays basque Universidad del pais Vasco		espagnol – A2	3	10
Séville	Université de Séville Universidad de Sevilla		espagnol – B1 certification*	2	10
Valladolid	Université de Valladolid Universidad de Valladolid		espagnol – B1	1	10

		année conseillée	niveau de langues	nb de places durée en mois	
Finlande					
Helsinki	Université d'Aalto Aalto-yliopisto	M	anglais – B2 certification	1	10
Grèce					
Athènes	Université technique nationale d'Athènes National technical university of Athens NTUA)	M	anglais – B1	1	9
Irlande					
Dublin	Collège universitaire de Dubin University college Dublin	M	anglais – B1 certification	2	10
Limerick	Université de Limerick University of Limerick		anglais – B2	2	10
Italie					
Bari	Polytechnique de Bari / Politecnico di Bari		italien	1	10
Florence	Université de Florence Universita degli Studi di Firenze		italien – B1 certification *	2	10
Gênes	Université de Gênes Universita degli Studi di Genova		italien	1	10
Milan	Polytechnique de Milan Politecnico di Milano	M	italien B1 et anglais B2	2	10
Pescara	Université d'architecture Gabriele d'Annunzio Facoltà d'Architettura « Gabriele d'Annunzio »		italien	1	10
Rome	Université de Rome Tre Università degli Studi Roma Tre		italien – B1 certification * anglais – B1	3	10
Rome	Université de Rome « La Sapienza » Università degli Studi di Roma « la Sapienza »		italien	2	9
Sassari	Université de Sassari / University of Sassari		italien	1	9
Turin	Polytechnique de Turin Politecnico di Torino		italien – B1 anglais – B1 IELTS 5 – certification	2	10
Venise	Université de l'institut universitaire d'architecture de Venise Università di Venezia (IUAV)		italien – B1 anglais – B1	3	10
Norvège					
Oslo	École d'architecture et de design d'Oslo Arkitektetur – OG Desigogskolen oslo (AHO)	M	anglais – TOELF* (80 points)	2	10
Trondheim	Université norvégienne de science et de technologie Norges teknisk-naturvitenskaplige universitet (NTNU)	M	anglais – B1 TOELF/IELTS (90 points/6.5)	2	10

partenariats Erasmus + (suite)

		année conseillée	niveau de langues	nb de places durée en mois	
Pays-Bas					
Delft	Université technique de Delft Technische universiteit Delft	M	anglais – TOELF * (90 points)	2	5 1 ^{er} sem
Pologne					
Cracovie	Université technique de Cracovie Politechnika Krakowska		anglais	2	10
Portugal					
Lisbonne	Université de Lisbonne Universidade tecnica de Lisboa		portugais	1	10
Porto	Université de Porto / Universidade do Porto		portugais – A2	3	10
République Tchèque					
Prague	Université technique de Prague Czech technical University in Prague	M	anglais – B2 certification	1	10
Roumanie					
Bucarest	Université d'architecture et d'urbanisme de Bucarest « Ion Mincu »		anglais	2	10
Cluj-Napoca	Université technique de Cluj Napoca Universitatea Tehnica din Cluj-Napoca		anglais	2	10
Royaume-Uni					
Glasgow	École d'art de Glasgow The Glasgow school of Art	L3	anglais – B2	1	9
Oxford	Université d'Oxford Brookes Oxford Brookes University	L3	anglais IELTS * (6.0 lecture, 5.5 écoute et conversation)	2	8
Suède					
Göteborg	Institut de technologie de Chalmers Chalmers university of technology	M	anglais – B1	2	10
Stockholm	Institut royal de technologie Kungliga tekniska Högskolan (KTH)	M	anglais – B1	3	10
Turquie					
Ankara	Université technique du Moyen Orient Orta Dogu teknik universitesi		anglais	1	9
Bursa	Université Uludag / Uludag universitesi		anglais	1	10
Istanbul	Université des Beaux arts Mimar Sinan Mimar Sinan Güzel Sanatlar universtesi		anglais	2	10

		année conseillée	niveau de langues	nb de places durée en mois	
Argentine – départ décalé					
La Plata	Université nationale de La Plata Universidad Nacional de La Plata		espagnol	2	9
Australie – départ décalé					
Sydney	The University of Sydney		anglais	2	10
Brésil – départ décalé					
Rio	Université fédérale de Rio de Janeiro Universidade Federal do Rio de Janeiro		portugais	2	9
Salvador	Faculté d'architecture		portugais – B1 certification	2	9
Sao Paulo	Université de Sao Paulo Universidade de Sao Paulo		portugais	4	9
Canada					
Montréal	Université du Québec à Montréal		français	2	9
Montréal	Université de Mc Gill / Mc Gill university		anglais	2	9
Montréal	Université de Montréal		français	2	9
Toronto	Université de Toronto / University of Toronto		anglais	2	9
Chili – départ décalé					
Santiago	Université du Chili / Universidad de Chile		espagnol	4	9
Corée du sud – départ décalé					
Séoul	Université Hangyang Hangyang University	M	anglais – B1 TOEIC 785 – IELTS 5,5	3	9
Séoul	Université de Kyung Hee Kyung Hee University		anglais – TOEFL 82 IELTS 6,5 – TOEIC 730	2	9
États-Unis					
Austin	Université d'Austin au Texas Austin school of architecture		anglais – TOEFL * (90 points)	2	5 1 ^{er} sem
Inde					
Ahmedabad	Centre de planification environnementale et Université technologique CEPT University	M	anglais	1	8
Israël					
Jérusalem	Académie des arts et du design de Bezalel The Bezalel academy of arts and design		anglais	2	9

partenariats hors Erasmus + (suite)

		année conseillée	niveau de langues	nb de places durée en mois	
Japon – départ décalé					
Tokyo	Université des Sciences de Tokyo Tokyo University of science (TUS)	M	anglais – B2 notions de Japonais	6	9
Tokyo	Institut de technologie de Shibaura Shibaura institute of technology	M	anglais – TOEIC * (90 points) notions de japonais	3	9
Liban					
Beyrouth	Académie libanaise des Beaux-Arts		anglais	2	9
Mexique					
Mexico	Université nationale autonome de Mexico		espagnol – B1	4	9
Pérou – départ décalé					
Lima	Université catholique du Pérou La Pontificia universidad católica del Perú		espagnol – B2	2	9
Suisse					
Berne	Haute école spécialisée bernoise	M	allemand/anglais	2	10
Genève / Fribourg	Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture	M	français	2	10
Lausanne	École polytechnique fédérale de Lausanne		français	2	10
Mendrisio	Université de la Suisse italienne Università della Svizzera italiana		italien / anglais	2	10
Muttenz	Grande école d'architecture, de construction et de géomatique Hochschule für Architektur, Bau und Geomatik	L3	allemand	1	10
Taiwan – départ décalé					
Tapei	Université nationale de technologie de Taipei National Taipei University of Technology		anglais	2	9
Thaïlande					
Bangkok	Université de Chulalongkorn Chulalongkorn University		anglais – TOEFL * (90 points)	4	9

*certification: justificatif par une institution ou par un professeur.

Remarque: les informations relatives au niveau de langue, ainsi que les lettres de recommandation auprès des enseignants sont à vérifier sur le site des écoles car susceptibles de modification.

Il s'agit d'un document de communication portant sur votre travail universitaire et votre parcours personnel. Sa présentation est très importante mais doit rester simple. Il doit :

- obligatoirement être de format A4 sur support papier souple,
- faire l'objet d'une mise en page informatique afin de constituer le début d'un « book » qui sera complété par la suite,
- être très lisible avec une mise en page sera soignée : typographie, codification, texte...,
- les documents scannés et réduits doivent être de bonne qualité afin qu'ils soient compréhensibles.

Réaliser ce portfolio s'apparente à un projet. Il n'est pas inutile de faire des essais et de se documenter... Un texte introductif peut être utile ainsi qu'un sommaire. C'est également l'occasion, à la fois objective et subjective, d'effectuer un bilan sur votre conception de l'architecture et sur votre relation à l'architecture.

Ce portfolio doit rendre compte votre personnalité et votre parcours pédagogique. Il doit s'appuyer sur :

- des travaux réalisés dans le cadre des enseignements de l'école :
 - principalement les travaux concernant le projet d'architecture et sa mise en forme,
 - des études menées dans d'autres champs, sous forme analytique, graphique ou textuelle. Par exemple, une analyse constructive peut rendre compte d'une démarche intéressante tout comme un texte synthétique produit dans le domaine des sciences humaines ;
 - des travaux d'art plastiques, etc.

- Des travaux annexes menés en parallèle ou précédant l'engagement universitaire. Ils doivent être mis en relation avec le champ architectural. Par exemple, une pratique de la photographie, de la peinture, du dessin, du relevé, des approches ethnographiques, des voyages, des engagements sociaux ou associatifs... peuvent, à condition de les relier à l'architecture, figurer de façon complémentaire dans votre portfolio.

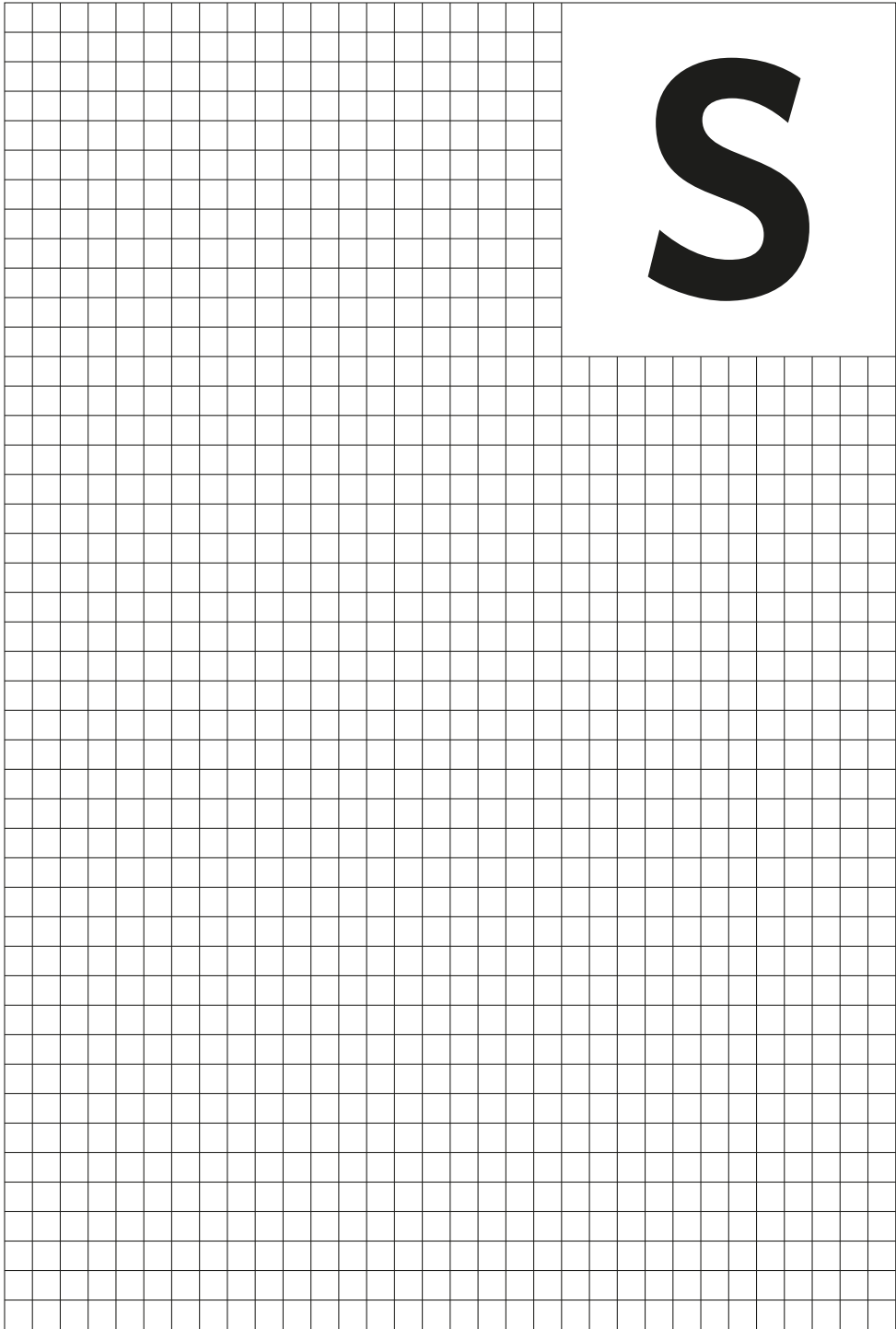
● **Des stages ou des expériences professionnelles diverses**

Des documents montrant un investissement personnel dans la dimension pratique des métiers de l'architecture peuvent fournir le support d'une présentation personnelle : chantiers, encadrement pédagogique, animation culturelle, une expérience de guide dans le bâtiment, en agence, etc.

Il ne s'agit pas de dire que vous avez exercé telle ou telle activité de telle date à telle date, mais de rendre compte d'un intérêt, de montrer comment vous avez exercé votre regard, comment vous avez compris ou dépassé les enjeux de ce que vous aviez à faire, quelle est votre approche de l'architecture.

● **Sur des travaux d'écriture ou de lecture**

De courts textes rédigés personnellement, des extraits de textes qui vous ont marqués peuvent figurer dans votre dossier. Ils servent à expliquer votre démarche au lecteur, à faire comprendre les matériaux extérieurs sur lesquels s'appuient votre pensée. Vous pouvez utilement croiser texte et image dans une recherche de sens et d'explication.



S

voir également
covid-19 p.17
sécurité sociale p.26

Lorsque votre mobilité se déroule dans un pays membre de l'Espace économique européen, vous êtes couvert par votre régime de sécurité sociale, pour la prise en charge des soins imprévus et médicalement nécessaires. Pour ce faire, vous devrez impérativement demander auprès de votre organisme d'assurance-maladie, avant votre départ en mobilité, la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Vous devrez fournir une copie de cette carte lors de la signature du contrat de mobilité. Une copie devra également être présentée à votre université d'accueil.

Lorsque votre mobilité se déroule dans un pays non-membre de l'Espace économique européen, si vous êtes amené à engager des frais de santé à l'étranger, vous pourrez être remboursé auprès de la mutuelle qui vous tient lieu de Caisse de Sécurité Sociale étudiante, au retour et sur présentation des justificatifs. Le remboursement se fera alors sur la base des tarifs de soins français, des écarts importants pouvant exister.

Pour le Québec, il faut vous procurer le formulaire SE 401 Q 106 sur Internet. Lorsque vous l'aurez complété vous devrez le faire signer par la direction des relations internationales et le transmettre à votre caisse d'assurance-maladie. Si vous n'avez pas la nationalité française, vous devez impérativement souscrire au régime étudiants québécois en arrivant sur place.

Assurance santé complémentaire

Lors d'un rapatriement ou d'une intervention médicale spécifique, la couverture assurance maladie peut s'avérer insuffisante. Une assurance santé complémentaire spécifique (souvent appelé « pack international »), valable pour le pays et la durée de la mobilité, auprès de l'organisme de votre choix (mutuelle étudiante, mutuelle des parents, compagnie privée ad hoc) peut s'avérer fort utile, vous êtes donc invité à contacter votre mutuelle pour en contracter une.

Covid-19

Pour connaître la situation sanitaire dans les pays d'accueil, consulter le site du ministère des affaires étrangères.

Ministère des affaires étrangères
[www.diplomatie.gouv.fr/fr/
conseils-aux-voyageurs/conseils-
par-pays-destination/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/)

Vaccinations

Pour certaines destinations, des vaccins spéciaux peuvent être nécessaires. Renseignez-vous auprès de l'Institut Pasteur (tél.: 01 45 68 80 00).

stage mobilité Erasmus +

S

La mobilité peut s'effectuer sous la forme d'un stage dans une entreprise dans un pays de l'Union européenne et de l'espace économique européen.

Une seule mobilité de stage Erasmus + est réalisable dans le parcours de l'étudiant.

Une mobilité d'études et de stage peuvent se cumuler, mais ne peuvent excéder 12 mois maximum par cycle d'étude.

Modalités: transmettre un dossier de candidature auprès de la direction des relations internationales 3 mois à l'avance, composé des éléments suivants:

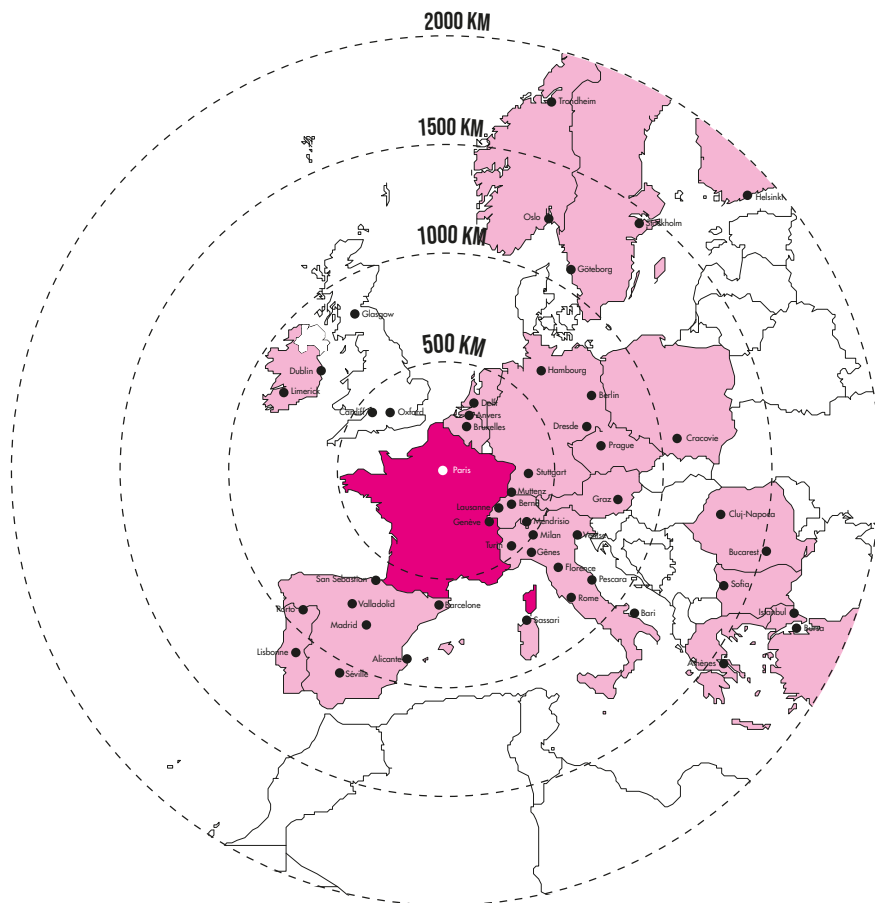
- une lettre de motivation,
- la convention avec l'entreprise (mentionnant notamment la période de stage), visée par la direction des études
- le contrat de mobilité de stage visé par la direction des relations internationales.

Durée: de 2 mois à 12 mois.

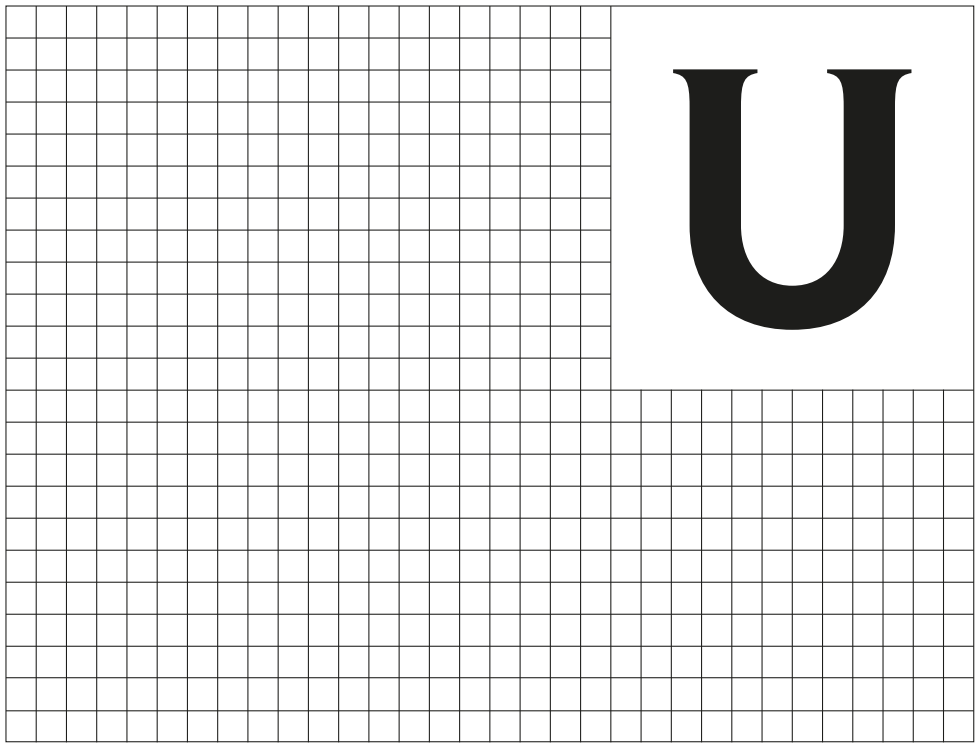
Montant de la bourse de stage Erasmus +: entre 320€ et 420€ par mois (versé sur une durée limitée).

Votre dossier sera soumis pour avis à la commission internationale.

partenariats d'échange avec l'Énsa-PB



Pays partenaires de l'Énsa-PB dans le cadre du programme Erasmus +



union européenne

Les pays qui font partie du programme Erasmus + sont les 27 pays de l'Union européenne actuelle (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slo-
vénie, Suède) auxquels il faut ajouter les trois pays de l'Espace Économique Européen (Islande, Lichtenstein, Norvège) ainsi que deux pays en procédure d'adhésion à l'Union Européenne (Turquie et Macédoine du Nord).

annexes



Étudiants accueillis en mobilité 2019-2020

liste des contacts

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2018-2019

Pagneux Mathilde	Allemagne	Berlin
Salaun Clara	Allemagne	Berlin
Bregant-Belin Eloïse	Allemagne	Hambourg
Binder Camille	Argentine	La Plata
Prieur de la Comble Anne	Argentine	La Plata
Lalogue Vincent	Autriche	Graz
Cacheux Paul	Brésil	Rio
Dieulesaint Alice	Brésil	Salvador de Bahia
Prouvoyeur Lucille	Brésil	Salvador de Bahia
Castan Alexandre	Brésil	Sao Paulo
Javellaud Alexandra	Brésil	Sao Paulo
Legros Tanguy	Brésil	Rio
Vouin Camille	Brésil	Sao Paulo
Laurent Loan	Canada	Montréal/McGill
Lefebvre Mariwenn	Canada	Montréal/McGill
Jarry Louis	Canada	Montréal/UDM
Leray Manon	Canada	Montréal/UDM
Masson Cloé	Canada	Montréal/UQAM
Pronzola Débora	Canada	Montréal/UQAM
Aguillon Maurice	Chili	Santiago
Dauce Bruno	Chili	Santiago
Lepilleur Philippe	Chili	Santiago
Tsioutsoulis Filippou	Chili	Santiago
Ali Donia	Corée du Sud	Séoul
Lamagnere Maylis	Corée du Sud	Séoul
Francu Adriana Catalina	Espagne	Barcelone
Benicourt Antoine	Espagne	Madrid
Braghini Théo	Espagne	Barcelone
Chanthaphasouk Vissa	États-Unis	Austin
Spitzer Alice	États-Unis	Austin
Nouvet Alice	Finlande	Helsinki
Geoffroid Antoine	Grèce	Athènes
Aubry Lisa	Inde	Ahmedabad
Carrara Léna	Irlande	Dublin

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2018-2019

Ricci Louis	Irlande	Dublin
Fatmi Imane	Irlande	Limerick
Kerdraon Hélène	Irlande	Limerick
Scherer Manon	Irlande	Limerick
Reinbold Charlotte	Israël	Jérusalem
Tondellier Éloïse	Italie	Florence
Dutour Romane	Italie	Florence
Goudchaux Colombe	Italie	Milan
Gatto Martin	Italie	Rome/La Sapienza
Ognianova Elitsa	Italie	Rome/La Sapienza
Esperanca Dos Santos Faustino Anna	Italie	Rome/Roma Tre
Frasca Clara	Italie	Rome/Roma Tre
Pascarella Claudia	Italie	Rome/Roma Tre
Villette Adrienne	Italie	Venise
Feugas Léo	Japon	Tokyo
Laalj Meryem	Japon	Tokyo
Royer Maxime	Japon	Tokyo
Doisy Florette	Liban	Beyrouth
Roth Rosanna	Liban	Beyrouth
Brenier Selma	Mexique	Mexico
Meksvanh Cléa	Mexique	Mexico
Parmiani Léa	Mexique	Mexico
Vanpeene Jeanne	Mexique	Mexico
Barouh Thomas	Norvège	Oslo
Deslandes Rose	Norvège	Oslo
Aubriot Bérénice	Norvège	Trondheim
Bourgarel Bertille	Norvège	Trondheim
Andreadis Iris	Pays-Bas	Delft
Kim Sangkyun	Pays-Bas	Delft
Alard Laurine	Portugal	Lisboa
Batal Sandra	Portugal	Lisboa
Darmon Chloé	Portugal	Porto
Pelli Anna	Portugal	Porto
Ouvrard Camille	République Tchèque	Prague

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2018-2019

Bossey Juliette	Royaume-Uni	Cardiff
Cahu Maxime	Royaume-Uni	Cardiff
Eko Ebongue Stephen	Royaume-Uni	Glasgow
Galletti Olmo	Royaume-Uni	Oxford
Johnson Marianne	Royaume-Uni	Oxford
Jeanet Elioth	Suède	Göteborg
Limelette Daphné	Suède	Göteborg
Guinamard Constance	Suède	Stockholm
Jacqmin Léonie	Suède	Stockholm
le Breton Aymeric	Suède	Stockholm
Chomaz Lucile	Suisse	Genève/Fribourg
Clochet Jean-Baptiste	Suisse	Lausanne
Teyssière-Van Hoegaerden Luc	Suisse	Lausanne
Cousy Nina	Suisse	Mendrisio
de Zuttere Thibaud	Suisse	Mendrisio
Rolin Côme	Suisse	Mendrisio
Frenkiel Jean-Baptiste	Taiwan	Tapei
Lechevallier Vincent	Taiwan	Tapei
Desvallées Capucine	Thaïlande	Bangkok
Houhou Justine	Thaïlande	Bangkok
Moreau Sophie	Thaïlande	Bangkok

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2019-2020

Anstett Simon	Allemagne	Hambourg
Escaravage Guillaume	Allemagne	Berlin
Ronsin Lorenzo	Allemagne	Hambourg
Roy Alice	Allemagne	Stuttgart
Verdier Emma	Allemagne	Berlin
Mercier Guillaume	Belgique	Bruxelles
Bessis Mattias	Canada	UQAM
Caviglioli Elise	Canada	UDM
Hamet Pauline	Canada	Mc Gill
Heude Theo	Canada	UQAM
Turpin Joséphine	Canada	UDM
Vialle Solène	Canada	Mc Gill
Batal Sandra	Chili	Santiago
Chobert-Passot Prève	Corée du sud	Hanyang
Coulon Julia	Corée du sud	Kyung Hee
Danisman Medya	Corée du sud	Hanyang
Lakhdar Kenza	Corée du sud	Hanyang
Duwarnell Elodie	Danemark	Aarhus
Jalil Kinefuchi Amine	Danemark	Aarhus
Andre Evana	Espagne	Barcelone
Barbe Aklyd	Espagne	Barcelone
Buchet-Couzy Alix	Espagne	Madrid/Alcala
Colichet Gaëlle	Espagne	Madrid
de Jonge Micky	Espagne	Séville
Harou Maud	Espagne	Barcelone
Laborde Pauline	Espagne	Madrid
Lattes Léa	Espagne	Barcelone
Palomo Vinuesa Steeve	Espagne	Madrid/Alcala
Talarico Emma	Espagne	Madrid
Schaeffer Tristan	Etats-Unis	Austin
Marcenac Jean-Baptiste	Grèce	Athènes
Charon Louis	Irlande	Dublin
Garnier Jean	Irlande	Limerick

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2019-2020

Pauchet Emma	Irlande	Limerick
Boglo Loick	Italie	Roma Tre
Bozzi Matteo	Italie	Roma Tre
Guegan Berenice	Italie	Florence
Lelieur Noa	Italie	Florence
Meyer-Bertola Flavie	Italie	Milan
Seide Léa	Italie	Venise
Vallery Simon	Italie	Milan
Zidna Amel	Italie	Roma Tre
Gracia Lili	Japon	Tokyo-TUS
Roger Paul	Japon	Tokyo-TUS
Vaz Machado Corentin	Japon	Tokyo-TUS
Chappatte Paul	Mexique	Mexico
Pigeon Lea	Mexique	Mexico
Schwartz Juliette	Mexique	Mexico
Blancardi Eudine	Norvège	Oslo
Blanchard Félix	Norvège	Oslo
Defenin Camille	Norvège	Trondheim
Vendrôme Jeanne	Norvège	Trondheim
Azoulay Ugo	Pays-Bas	Delft
Rouibah Sherazade	Pays-Bas	Delft
Abdallah-Rudelle Mathias	Portugal	Porto
Carreira Marques Micaela	Portugal	Porto
Domingues Angélique	Portugal	Lisbonne
Skrzypczak Lucie	Portugal	Porto
Bellanger Clément	République tchèque	Prague
de Geoffroy Clémentine	Royaume-Uni	Cardiff
Delaunay Claire	Royaume-Uni	Glasgow
Florentin Hugo	Royaume-Uni	Oxford
Serrie Morgane	Royaume-Uni	Cardiff
Fabre Elodie	Suède	Stockholm
Guyard Agathe	Suède	Stockholm
Kestelyn Maëlie	Suède	Göteborg

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2019-2020

Lafage Louise	Suède	Göteborg
Wagner Candice	Suède	Stockholm
Amalou – Yezli Lounes	Suisse	Mendrisio
Bleriot Mathieu	Suisse	Lausanne
Ferrand Basil	Suisse	Lausanne
Quenet Soline	Suisse	Mendrisio
Ropert Dan	Taïwan	Tapei
Ben Hamed Maher	Thaïlande	Bangkok
Lichtlé Adrien	Thaïlande	Bangkok
Lozach Laurie	Thaïlande	Bangkok

Étudiants étrangers en mobilité à l'Énsa-PB en 2019-2020

Gothe David	Allemagne	Dresde
Schrader Kristin	Allemagne	Dresde
Plag Dominic	Allemagne	Stuttgart
Frega Emiliano	Argentine	La Plata
Platania Livila	Argentine	La Plata
Beysen Tom	Belgique	Anvers
Neut Marie-Laure	Belgique	Anvers
Tonette Martins Dos Santos Raquel	Brésil	Rio de Janeiro
Viegas Mileto Luana	Brésil	Rio de Janeiro
Ladeira Caracuel Gustavo	Brésil	São Paulo
Monteiro Laginha João Pedro	Brésil	São Paulo
Zoqui Frugoli Livia	Brésil	São Paulo
Chen Yueran	Canada	Mc GILL
Demael Hermine	Canada	Mc GILL
King Thomas	Canada	Mc GILL
Corvalán Pinilla Gabriela Sofia	Chili	Santiago
Morales Altamirano Julio Alberto	Chili	Santiago
Olivares González Cristóbal Alexis	Chili	Santiago
Ha Jongpeom	Corée du Sud	Kyung Hee
Jeong Hyun Ji	Corée du Sud	Kyung Hee
Kim Nayoung	Corée du Sud	Kyung Hee
Engelbrecht Jensen Frederik Victor	Danemark	Aarhus
Grødem Mathilde	Danemark	Aarhus
Kanstrup Malthe	Danemark	Aarhus
Lunde Vilde	Danemark	Aarhus
Luque Barbara	Espagne	Séville
Camacho Galan Marina	Espagne	Madrid/Alcala
Valcarcel Camacho Carlos	Espagne	Madrid/Alcala
Fernandez Mata Jon	Espagne	San Sebastien
Garcia Garcia Carmen	Espagne	Madrid
Garrido Solesio Belen	Espagne	Madrid
Lopez Suárez-Valdivieso Pelayo	Espagne	Madrid
Passoja Saara Onerva	Finlande	Helsinki

Étudiants étrangers en mobilité à l'Énsa-PB en 2019-2020

Bansal Vidhi	Inde	Ahmedabad
Jain Rajshri	Inde	Ahmedabad
Howden Nicolas	Irlande	Dublin
Jones Emily	Irlande	Dublin
Caporale Sara	Italie	Roma Tre
Cipolletta Pietro	Italie	Milan
Devoto Ludovica	Italie	Milan
Blandino Federica	Italie	Turin
Casaleto Davide	Italie	Turin
Volpatti Marco	Italie	Turin
Marcaccini Giacomo	Italie	Florence
Pazzagli Gaia	Italie	Florence
Benigni Giorgia	Italie	Rome/La Sapienza
d'Illario Erica	Italie	Rome/La Sapienza
Bomben Riccardo	Italie	Venise
Venturato Riccardo	Italie	Venise
Zennaro Enrico	Italie	Venise
Suzuki Haruka	Japon	Tokyo / Shibaura Institute of Technology
Kamei Ko	Japon	Tokyo/TUS
Kawarai Saki	Japon	Tokyo/TUS
Yamanishi Maki	Japon	Tokyo/TUS
Abi Zeid Daou Jana	Liban	Beyrouth
Berbari Sophie	Liban	Beyrouth
Souaid Georges	Liban	Beyrouth
Garcia Ochoa Fernando	Mexique	Mexico
Rosenbluth Mauriz Vera	Mexique	Mexico
Angel Ragnhild	Norvège	Oslo
Austnes Sverre	Norvège	Trondheim
Meijer Sarah Elise Marie	Pays-Bas	Delft
Van Rijn Inès	Pays-Bas	Delft
Lima Branco Corallini Caruso Teresa	Portugal	Porto
Margarido Anjos Jair Armand	Portugal	Porto

Étudiants étrangers en mobilité à l'Énsa-PB en 2019-2020

Viola Tesliuk Gomes Leonardo	Portugal	Porto
Kuchař Jakub	République Tchèque	Prague
Stancioiu Andrei-Paul	Roumanie	Bucarest
Stanciu Elena Diana	Roumanie	Bucarest
Belu Maria Diana	Roumanie	Cluj-Napoca
Gkikas Ioannis	Royaume-Uni	Cardiff
Masschelein William	Royaume-Uni	Glasgow
Wahlgren Linnéa	Suède	Göteborg
Carlsson Hilda	Suède	Stockholm
Dietziker Céline	Suisse	Bâle
Salvisberg Sabrina	Suisse	Bâle
Ribadeau Dumas Evan	Suisse	Lausanne
Weber Loïs	Suisse	Lausanne
Polsinelli Lavinia	Suisse	Mendrisio
Boonsusakul Boontita	Thaïlande	Bangkok
Eua-Arporn Buncharin	Thaïlande	Bangkok
Manopanasiri Viplob	Thaïlande	Bangkok
Sripongtanakul Chonphuech	Thaïlande	Bangkok
Oymak Özgür Deniz	Turquie	Ankara
Talbi Hajar	Turquie	Bursa

école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

FICHE DE CANDIDATURE
MOBILITE
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021/2022

Photo
à
coller

NOMPrénom.....

NationalitéDate de naissance ____/____/____

Adresse électronique : N° de portable :

Autorisez-vous la communication de votre e-mail personnel dans le cadre de la mobilité ? _____

Autorisez-vous l'exploitation de photographies vous représentant ? _____

En quelle année êtes vous actuellement : _____

Bénéficiez-vous d'une bourse sociale CROUS ? _____

Suivez-vous les cours du CNAM ? _____

CHOIX DE L'ÉTUDIANT :

-DÉFINITIF-

	Ville	Nom université	Période
1 ^{er} choix			☐ 1 semestre à partir d'août/sept. 2020 ☐ 1 semestre à partir de fév/mars 2021 ☐ 2 semestres à partir d'août/sept. 2020 ☐ 2 semestres à partir de fév/mars 2021
2 ^e choix			☐ 1 semestre à partir d'août/sept. 2020 ☐ 1 semestre à partir de fév/mars 2021 ☐ 2 semestres à partir d'août/sept. 2020 ☐ 2 semestres à partir de fév/mars 2021
3 ^e choix			☐ 1 semestre à partir d'août/sept. 2020 ☐ 1 semestre à partir de fév/mars 2021 ☐ 2 semestres à partir d'août/sept. 2020 ☐ 2 semestres à partir de fév/mars 2021

ÉVALUATION DU DOSSIER

Enseignants évaluateurs

	Commentaires	Notes
Portfolio		
Motivations		
Notes		
Langues		

Appréciation globale du dossier :

comité de rédaction

Odile Canale
Stéphanie Guyard
Florence Ibarra
Pijika Pumketkao

coordination éditoriale

Stéphanie Guyard

réalisation

Daniella Caballero

photographies

Didier Gauducheau
Stéphanie Guyard

impression

reprographie de l'Énsa-PB

conception graphique

Bureau Brut

typographie

paris-belleville, Bureau Brut

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture.

A

aides financières 6
aide du conseil régional d'Île-de-France 7
annexes 47
assurance responsabilité civile 26
assurance santé 42
attestation d'arrivée sur place 8

B

bourse de l'union européenne 6
bourse du ministère de la Culture 6
brexit 9

C

calendrier 11
candidats libres 12
carte européenne d'assurance maladie 42
choix de l'année d'études 12
choix du pays 13
commission internationale 14
contrat d'études 15
contrat de mobilité 15
contribution vie étudiante et campus (CVEC) 16, 28
covid-19 17
cours de langues 29
critères de sélection 18
curriculum vitae 20

D

direction des relations internationales 19
dossier de candidature 20

E

Erasmus + 6, 15, 30, 33, 43, 45
examens des candidatures 23

F

fiche de candidature 20
formalités administratives 25, 26

I

inscriptions 28

L

langues 29, 30
lettre de motivation 30

O

obligations de retour 32

P

papiers d'identité 25
portfolio 39, 40
procédure 25

S

santé 42
sécurité sociale 26
stage mobilité Erasmus + 43

T

test de langues 30

U

union européenne 45
universités partenaires 34, 35, 36, 37, 38

V

vaccinations 42-
visa 25



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Erasmus+

école nationale supérieure d'architecture de paris-belleville
Paris 19^e 60 boulevard de la Villette